Compte rendu
Conseil d'Administration du
19 mai 2026

ORDRE DU JOUR

1. Validation du dernier compte rendu 02 décembre 2025
2. Arrêt des comptes relatif à l'année 2025
3. Validation du montant de la cotisation et main d'œuvre 2027
4. Présentation et validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 23 juin 2026
5. Point d'activité
6. Questions diverses

Présents :

Mme Aurore VACHERON*	DREAL Nouvelle-Aquitaine
Mme Cécile BILLAUD*	ARS Nouvelle-Aquitaine
M. Louis GAGET*	DREAL Nouvelle-Aquitaine
M. Jean PONCHARAL*	CDA du Bassin de Brive
M. Patrick MAUBOULES *	Ville de Billière
Mme Hélène VANDEWALLE	ADEBAG
M. Christian DANIAU*	Chambre régionale d'agriculture NA
M. Jean-Luc FOUDA*	France Chimie
M. Bernard PLISSON	Port Atlantique La Rochelle
M. Jérôme NICOLLE	TIPEE
Mme Marie-Bégonia TOURNAUD	YARA France
M. Raphael BUNALES	AREC
M. Laurent RATAT*	Charente nature
M. Michel GALLIOT	France Nature Environnement
M. Pierre CASENAVE*	SEPANSO 33
M. Jean-Pierre RENOUX	UFC Région NA
Mme Emilie PERRAUDIN	Université de BORDEAUX
M. Patrice BLONDEAU	Université de La Rochelle LAsie

Assistaient également à la réunion :

M. Rémi FEUILLADE	Atmo Nouvelle-Aquitaine
Mme Anne Claire DEVANNE	Atmo Nouvelle-Aquitaine
Mme Catherine MARCO	Atmo Nouvelle-Aquitaine
M. Aurélien DESROCHES	SCCL (Commissaire au compte)
M. Sylvain GUEMANN*	Bakertilly (Expert-Comptable)
Mme LARRIEU	Chambre régionale d'agriculture NA

* : personnes présentes en visio-conférence

Excusés :

Mme Laure CURVALE	Présidente d'Atmo NA – Département de la Gironde
M. Le Directeur	DRAFF
Mme Céline FANZY	DREAL Nouvelle-Aquitaine
M. Etienne GUYOT	Préfecture NA – SGAR
M. Julien PELLETANGE	Préfecture NA – SGAR
M. Laurent BORDE	Préfecture NA – SGAR
M. Laurent MARIEN	Rectorat de Poitiers
En cours de nomination	Bordeaux Métropole
En cours de nomination	CDA de Limoges
En cours de nomination	CDA de Poitiers
Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ	CDA La Rochelle
M. Gilles BŒUF	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
M. Hervé JACQUES	SAFT BATTERIES
M. Christophe CHUETTE	Personne qualifiée
Mme Fleur DELVA	Médecin Santé Publique

Madame Devanne précise, en introduction, que la séance sera exceptionnellement présidée par Madame VANDEWALLE, Vice-présidente, en l'absence de Madame CURVALE, empêchée et ayant préalablement informé de son impossibilité d'assister à la séance.

1 / Validation du dernier compte rendu du 02 décembre 2025

Mme Devanne demande s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu.
M. Casenave informe qu'il est noté à la fois comme présent et absent sur le CR. Il précise qu'il était présent. => cette information est vérifiée en séance. Nous le stipulons donc ici dans ce PV pour éviter de corriger le PV du 2/12/2025 et refaire signer les parties.

Sans autres remarques des membres, elle procède au vote :
Le compte rendu du CA du 02 décembre 2025 est adopté à la majorité

Information complémentaire suivant les débats du CA précédent :
M. Daniau reprécise en réaction à la séance du 2 décembre, les chiffres en baisse des ventes des produits phytosanitaires (-50%).
Mme Devanne propose de joindre au présent compte rendu la note technique qui lui sera envoyée dans un second temps par M. Daniau. (annexe III)

2 / Arrêt des comptes relatif à l'année 2025 (annexe II)

Présentation par M. Guemann

Comparatif avec 2024 en % (et en valeur absolue entre parenthèses)

Compte résultat :– diapositive I

- Produit d'exploitation en progression : +2.5% (+ 125 402€)
- Charge d'exploitation en progression : +4% (+ 194 213€)
- Excédent en 2025 => 240 662 € : - 24% (- 75 808€)

Info : nouveau plan comptable qui implique une imputation différente de certains comptes :
=> exemple : les amortissements des subventions d'investissement de 2024 sont mis en ressources associatives en 2025 d'où la variation importante lu entre les deux années sur ces deux comptes.

Produits d'exploitation - diapositive II

- Subvention de l'Etat : +12.6 % (+ 205 203 €)
- Subvention Région en baisse : -14.2 % (- 36 311 €)
- Variations (+/-) des subventions : Dreal + ARS + Collectivités : -17.5 % (- 34 950€)
- TGAP en baisse : - 8,2 % (car une partie fléchée en investissement (224 k€) et une collecte en baisse (-97 k€)
- Cotisations adhérents : + 8.40%

Conclusion : un équilibre entre les baisses et les hausses (présentation -diapositive VII - de l'évolution entre 2021 et 2025).

Mme Devanne souligne l'engagement de l'état et son soutien aux AASQA. Au niveau national, on peut souligner une contribution de l'Etat pour soutenir la baisse des dons de TGAP que subissent les AASQA (impact sur les émissions de la décarbonation des industries).
Différentes remarques :

- La hausse des taux par polluants pour la TGAP Air compense une partie de la baisse des dons ;

- Les réflexions se poursuivent pour faire évoluer le modèle économique des AASQA (Atmo France – Bureau de la qualité de l'air du ministère -BQA) : propositions sur le déplafonnement du seuil des versements de dons TGAP (171 k€ maximum actuellement) ou d'autres types de taxes fléchées vers les AASQA ;
- Le montant des subvention à l'Etat varient d'une année sur l'autre en fonction des projets nationaux ou locaux;
- L' ARS, pour la surveillance des pollens, maintient son financement pour 2025 et l'augmente en 2026 (en lien avec l'arrêt du RNSA qu'ils finançaient également) .

M Poncharal souligne la nécessité de ne pas s'appuyer uniquement sur les hausses des cotisations, mais également de développer une offre de prestations. Atmo NA pourrait s'intégrer dans les offres de services ou/et d'investissements pour les startups qui œuvrent dans la recherche écologique en quête des solutions alternatives aux pollutions existantes.

Présentation de l'évolution des principales subventions sur 5 ans - diapositive III

=> Subvention Etat en hausse

=> Ressources TGAP stables => il faut être vigilant à la lecture des comptes car depuis 2024, une part de la TGAP est fléchée sur les investissements et plus uniquement sur le fonctionnement.

La part sur les investissements représente 170K€ en 2024 et 224K€ en 2025.

Mme Devanne rappelle que la Région a supprimé sa subvention d'investissement en 2024, d'où l'importance de flécher de la TGAP en investissement.

Autres ressources

Prestations vendues - diapositive IV

- - 8% (– 27 899€)

Compte de résultat =>explication sur le poste de reprise sur provisions de 172 K€ :

=> Litige aux prud'hommes en cours depuis plusieurs années maintenant clôturé : 86K €

=> Compte de provision des indemnité de fin de carrière : 72 k€ ;

=> Créance RNSA suite à la liquidation : 15 k€.

M. Renoux demande si au vu des baisses prestations observées, une réflexion est menée sur le développement de la vente de services ?

Mme Devanne souligne que chaque AASQA a sa propre stratégie sur ce sujet. La réflexion menée par Atmo NA (gouvernance et salariés) lors du premier DLA (Dispositif local d'Accompagnement) autour de son modèle économique a aboutie sur le positionnement suivant : Atmo NA ne souhaite pas développer de secteur marchand, mais souhaite un des liens plus durables avec ses partenaires. Ceci passera par exemple par des conventions pluriannuelles avec certains membres, permettant ainsi une projection financière à plus ou moins long terme.

Il est précisé que pour une meilleure lisibilité lors de la prochaine présentation des comptes l'évolution globale des lignes "prestations "et "convention" pourra être faite.

M. Daniau demande de quelles typologies d'industries viennent les versements de TGAP car il souligne une baisse notable des activités de l'agriculture dans le futur.

Mme Davanne répond qu'il y a une quarantaine de donateurs industriels dans des secteurs très variés (cimentiers, fabricants de panneaux en bois, pâte à papier, industrie chimique, etc...) avec un montant de dons variables (quelques centaines d'euro à 171 k€).

Charges de fonctionnement - diapositive VIII

1 209 k€ => soit +4.8% (+55 490€)

Les grandes variations sont :

- Fournitures consommables => + 2.8%
- Sous-traitance : plus d'analyses => + 12%
- Location, charges locatives : nouveau bureau sur Pau=> – 5.8 %
- Entretien et réparation : intégration des photocopieurs sur ce poste comptable (anciennement sur le poste des charges locatives) et augmentation des réparations d'analyseurs =>+10.3 %
- Baisse sur le poste Communication (mise en place d'un nouveau site internet en N-1 : 2024) => -22%
- Services extérieurs : cotisation pour Atmo France => +24.6%

Conclusion : les charges de fonctionnement sont globalement stables par rapport à l'exercice précédent.

Précisions:

- Travail fait sur la renégociation des contrats d'assurance, d'entretien d'analyseurs et photocopieurs ;
- Vigilance avec une mise en concurrence systématique pour les achats ou contrats dépassant + 3000 € ;
- Augmentation de la cotisation à Atmo France due à sa restructuration avec l'évolution de son rôle auprès du ministère et à la mutualisation des achats et activités (outils d'inventaires partagés avec d'autres AASQA) ;
- L'achat des analyseurs se fait dans un cadre national (appels d'offres nationaux) sur un panel de matériel pas trop développé pour optimiser les stocks de pièces => Le volet technique du matériel pèse lourd sur le budget en investissement et fonctionnement.

Compte de résultat :

Impôts et taxes - diapositive XII à XIV

- Taxe AGEFIPH
- Taxe sur les salaires en lien avec la masse salariale

Charge personnel => masse salariale + intégration de la charge du litige avec un salarié + départ suite indemnité de rupture de contrat => +3.5%

Dotations aux amortissements => de nombreux investissements totalement amortis d'où la baisse de => - 12,7 %

Dotations aux provisions => comprenant notamment la plus forte hausse dû au recalcule des indemnités légales de fin de carrière => + 181.3%

Autres charges d'exploitation => perte de la créance RNSA + les cessions d'immobilisations + un solde de subvention jamais perçue (Pestiriv) => + 213.5%

Conclusion : la différence entre charge et ressource = excédent d'exploitation de 226 338 € auxquels vient se rajouter des résultats financiers net pour 14 324 € => soit une Résultat courant de 240 662 €.

Demande est faite pour avoir le détail des conventions de subventions des agences publiques (ARS-Etat-Dréal, etc…) intégrés dans les ressources associatives et non dans le compte chiffre d'affaires. (À transmettre à la demande de M. Blondeau)

Remarque est faite sur la représentation de la masse salariale en hausse dépendant de l'activités de l'entreprise => Une vision sur l'évolution en ETP sur les 5 dernière années est présentée - diapositive XI

Trésorie - diapositive XVII

- 2024 – 1 088 €k
- 2025 - 1 587 €K

Bilan - diapositive XVIII

- Structure du bilan similaire à l'année passée ;
- Trésorerie renforcée avec la capacité d'auto-financement ;
- Excédent du Fond de Roulement dû à la hausse des dettes et moins de créances augmentant la trésorerie.

Conclusion : Une trésorerie et un Fond de Roulement pouvant couvrir 3 à 4 mois de fonctionnement de la structure.

Mme Devanne note et remercie la Dréal sur l'importance de leur soutien malgré les retards de versements des subventions.

M. Desroches rappel le travail du commissaire aux comptes (CAC):

- Un contrôle est fait en amont avec le service comptable de la structure et l'expert-comptable, sur l'articulation des comptes.
- La certification des comptes va vers un avis favorable qui sera donné lors de l'assemblée générale de la structure.
- Observation sur le bon respect du nouveau plan comptable pour les AASQA
- Travail sur l'affectation de la TGAP avec la bascule de l'affectation à l'investissement

Conclusion : équilibre des comptes grâce à la maitrise sur les investissements => le différentiel entre la dotation aux amortissements et la reprise de subvention est de plus en plus réduite grâce à la réduction d'auto-financement. *Remarque du CAC* sur la réflexion à mener si l'association évoluait vers des prestations marchandes =>il y aurait une notion de productivité à étudier pour un juste équilibre.

Vote pour l'approbation des comptes
Approuvé à l'unanimité

3 / Validation du montant de la cotisation et main d'œuvre 2027

Proposition :
+ 2 % de cotisation pour tous les collèges (hors département - en cours étude pour un nouvelle mécanique de calcul de la cotisation)
+ 2 % pour la Main d'œuvre => 500 €/jour pour 2027

M. Renoux pose la question sur les démarches faites envers les membres en plus du soutien déjà existant des collectivités et des industriels.
Mme Devanne rappel l'embauche fin 2025 d'un poste de « chargée de mission d'animation territoriale » créé afin de tisser un lien renforcé avec les membres. Elle souligne cependant que les moyens en effectif restent limités et que la grandeur du territoire à couvrir est importante.

M. Poncharal félicite la création de ce poste, encourage la prise de contact avec les membres et demande s'il serait possible de faire une analyse sur l'activité commerciale des autres AASQA et sur l'optimisation de leurs prestations (pratiques et comptable) afin d'avoir un état des lieux pouvant orienter au meilleur coût les prestations.
Mme Devanne rappelle l'initiation depuis une année d'une analyse économique qui permet d'avoir une vision claire sur chaque projet (surveillance pollen – mise place du bilan annuel de la QA, etc…) => ceci est en cours de structuration afin de comprendre la distribution des coûts (plan de travail actuel).

M. Bunales souligne que l'AREC est dans une démarche de synergie avec les partenaires locaux afin de gagner en notoriété et prise de contact.

M. Blondeau demande si Atmo NA a toujours son agrément en Qualité d'Air Intérieur (QAI) au vu des futurs obligations pour les collèges et lycées ?
Mme Devanne confirme que l'agrément est toujours actif et informe sur le nouvel outil QAI (développé par Atmo AURA) nommé Diag'QAI. C'est un outil d'auto-diagnostique. Atmo NA n'a pas vocation à faire des études en nombre mais propose des accompagnements ponctuels aux collectivités.
Rappel des moyens en QAI en interne : 1 ingénieur et 1 technicien.
M. Feuillade précise que l'enjeu est vraiment d'aider les décideurs sur la compréhension de la réglementation => Cela représente peu de volume d'affaire et de financement.

Vote sur les cotisations et le montant de la Main d'Œuvre
Adopté à l'unanimité

4 / Présentation et validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 23 juin 2026

50 ans de surveillance de QA

- 23 juin après l'AG => évènement pour l'anniversaire
- Lieu université Bordeaux - Pessac
- Ordre du jour traditionnel - dispositive XVIII
- Un après-midi dédié au 50 ans de la surveillance de la qualité de l'air avec des témoignages sur le « avant » et la projection pour le « après ».

5 / Point d'activité

Budget 2026 – perspective - diapositive VIII

Investissement

- Subvention Etat : 127 k€ (– 40k€ p/r au prévisionnel)
- Fonds propres : 54 k€ (+24k€ p/r au prévisionnel)
- TGAP fléchée vers les investissements : + 174 k€
- Engagement des dépenses à ce jour : 351 k€

Fonctionnement - diapositive IX

- Subvention de l'Etat (proche du prévisionnel) : 1 878 k€

Information sur la nouvelle démarche de l'état avec le BQA => Un RDV annuel de présentation du budget afin de justifier les demandes de financement est désormais programmé avec la DREAL.

- Subvention région (= au prévisionnel) : 240 k€
- Surveillance des Pollens => subvention de 50 k€ par l'ARS (à confirmer)
- Surveillance des Pesticides => Subvention de deux sites sur 4 en cours de validation =>Grand Poitiers et Grand Angoulême (Bordeaux et La Rochelle confirmés)

Charges - diapositive X et XI

- Taxe d'apprentissage => 1ère année de contribution ;
- Coût du carburant => vigilance à conserver en lien avec le marché incertain ;
- Dépenses exceptionnelles => anniversaire des 50 ans ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel SI RH ;
- Recrutement d'un CDD pour l'absence de la gestionnaire de paie et des fonctions en RH + suivi du projet SI RH ;
- Départ en retraite début 2027 poste RH ;
- Focus sur évolution équipe => ETP annuel =>2 à 3 personnes en mouvement continu.

Actualités membres -diapositive XIII

Suite aux élections municipales il reste des postes en attente de nomination afin de définir les représentants à Atmo NA (Bordeaux et Limoges métropole).

Nouvelles adhésions et proposition de radiations - diapositive XIV

Remarque sur l'arrivée du Dr de Blay – Allergologue/pneumologue

Vote sur les nouvelles adhésions

Adopté à l'unanimité

Projet associatif 2027 – 2031 - diapositive XV

Le PRSQA n'existant plus, il se transforme en projet associatif => Un appel au volontariat auprès des membres et des salariés (des différents services) a été fait et les deux réunions sont :

- 1ère réunion – 10 juin

- 2ème réunion – 8 juillet

Consultant : Guillaume MICHEL=> structure du Vert dans les rouages
Premier dispositif public d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France, le DLA accompagne les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs emplois et de leurs projets.
Par ailleurs, Atmo NA s'est engagée dans un autre DLA, collectif cette fois, initié par les directions de trois structures au service de la transition écologique : l'AREC, SOLTENA et ATMO NA. Il viseà réfléchir ensemble à faire émerger des coopérations entre acteurs sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine =>

M. Daniau réagit au communiqué de presse sur la sortie de l'outil des AASQA : « DATAVIZ des pesticides ». Il rappelle le contexte compliqué pour l'agriculture avec des perspectives économiques très difficiles et note que ce communiqué a été republié par des structures mettant à mal les pratiques de l'agriculture.
Mme Devane confirme la réception du courrier de mécontentement et remercie M. Daniau pour sa présence. Elle souligne que l'outil n'est pas remis en question mais que son utilité reste essentielle afin d'avoir des éléments de comparaison puisqu'il n'existe aucun seuil réglementaire pour les pesticides.
Atmo NA réaffirme la volonté de maintenir le lien avec la chambre de l'agriculture, comme les entités de la DRAAF ou le BNIC.

M. Poncharal remercie M. Daniau de sa présence. Il exprime l'importance du dialogue régional afin de travailler pour des solutions à la mesure du territoire. Il souligne les solutions émergeantes pour la pratique d'une nouvelle agriculture qu'il faut absolument accompagner à l'aide de mesures objectives, scientifiques, validées et utiles pour tous.

M. Daniau informe que malheureusement, la loi d'urgence agricole est en ce moment en discussion à l'Assemblée nationale et va donc alimenter des débats avec des prises de position politique. A terme les contraintes supplémentaires qui seront faites aux agriculteurs vont à contre sens du maintien agricole.

Scénarisation 2030 - diapositive XXI à XXVIII

Présentation faite par Anthony Merlo (ingénieur chez Atmo NA)
Projet mis en place suite à la nouvelle règlementation attendue fin 2026

- Mise en place d'outils afin de projeter de la scénarisation des polluants NO2 – PM10 – PM2.5 ;
- Vise à modéliser suivant la directive avec les nouveaux seuils abaissés ;
- Projection à 2030 =>Etat initial des données 2025 projetées par scénarisation en 2030 qui servira à identifier les plans d'actions ;
- Etapes de la modélisation : 1/ données d'entrée => 2/ réalisation de cartographie => 3/ visualisation des zones d'Expositions de la population ;
  Ex : Visualisation des cartes 2024 avec l'application de la nouvelle réglementation et les valeurs limites de 2030 =>montre le nombre de personnes exposées au-dessus des seuils.
- Outil et hypothèse => plateforme de modélisation à fine échelle régionale avec la prise en compte de l'évolution des émissions en polluants atmosphériques (Scénario AME PREPA) et de la pollution de fond (données INERIS) sans changer les infrastructures ferroviaires, routières etc..
- Planning projet => De 2025 à juin 2026 avec des calculs de vérification sur la viabilité du projet.

M. Casenave explique que les AVC et certains cancers sont liés aux pics de pollution (notamment les microparticules 2.5) et aux pesticides comme le piclorame, responsable de cancers colorectaux chez les moins de 50 ans. Les tableaux actuels montrés dans cette scénarisation sous-estiment ces risques, ignorent les pics de pollution et ne respectent pas le principe de précaution. Les pesticides, persistants dans les sols et les eaux, ont via l'agriculture un effet boomerang : exportés, ils reviennent dans les produits importés (ex. : paprika, riz basmati), menaçant la santé publique. L'agriculture intensive aggrave cette situation, malgré les difficultés économiques des agriculteurs.

Mme Vacheron salue le travail en cours et attend ces résultats pour définir les actions à mener, notamment autour de Bordeaux et dans le cadre du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère). Elle souligne que les pics de pollution

(PM 2.5) ne sont pas pris en compte dans la modélisation actuelle, mais que la nouvelle directive européenne prévoira des valeurs réglementaires applicables en 2026. Des textes nationaux devraient sortir cette année pour réduire la fréquence et la durée de ces pics.

M. Merlo explique que dans ce projet, l'exposition à la pollution est évaluée à la fois sur les **valeurs limites annuelles** et **journalières** (nombre de jours dépassant un seuil). Cependant, comme les projections pour 2030 s'appuient sur des données initiales (ex. : 2025), les résultats journaliers dépendent fortement de la météo et de l'activité humaine cette année-là, ce qui peut introduire un biais. Travailler sur une base annuelle permet en revanche de lisser ces variations.

Evénements à venir - diapositive XXXI

Rappelle des événements à venir :
13 juin : Evénement grand public par Atmo NA à la Maison Ecocitoyenne de Bordeaux => 4 stands présentant : Qualité de l'air – Air ambiant – Escape game en réalité virtuelle – Pollens.
23 juin : Assemblée Générale (matin) **et anniversaire des 50 ans de la surveillance de l'air** (après-midi)

6/ Questions diverses

Sans question la vice-présidente clôture la séance du Conseil d'Administration à 12h30

Le Secrétaire
d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Aurore Vacheron
Fonctionnelle qualité de l'air
DREAL Nouvelle-Aquitaine

La Vice-présidente
d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Mme Hélène VANDEWALLE

Atmo votre parten'air NOUVELLE-AQUITAINE

Retrouvez toutes nos publications sur :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège social)
ZA Chemin Long - 13 allée James Watt
33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex